

DECISION N° 99-2013/CHU
Portant délégation de signature à Madame Gaëlle DUFOUR, Directrice adjointe,
chargée de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers

Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à 35 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2011-1598 du 21 novembre 2011 relatif à la création d'un centre hospitalier régional à La Réunion par fusion du Centre hospitalier Félix Guyon et du Groupe hospitalier Sud-Réunion ;

Vu la convention constitutive du Centre hospitalier universitaire de La Réunion du 29 février 2012 ;

Vu le décret du Président de La République du 13 avril 2012 nommant Monsieur David GRUSON directeur général du centre hospitalier universitaire de La Réunion ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 05 avril 2012 nommant Mme Gaëlle DUFOUR au Centre Hospitalier Régional de la Réunion en qualité de directrice adjointe;

Vu la note d'information n°12-2013/CHU en date du 06 novembre 2013 informant de la prise de fonctions de Mme Gaëlle DUFOUR en qualité de directrice adjointe chargée de la Direction de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers du CHU de La Réunion.

DECIDE

Article 1

Madame Gaëlle DUFOUR est chargée de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers et dispose à ce titre d'une délégation de signature.

Article 2

Une délégation de signature est donnée pour les correspondances, actes et décisions relatifs à la mise en œuvre de la politique en matière de qualité et de gestion des risques, et en ce qui concerne les relations avec les usagers.

Article 3

Dans le cadre de la présente délégation, Madame Gaëlle DUFOUR fera précéder sa signature de la mention :

**Pour le Directeur général du CHU de La Réunion et par délégation,
Le Directeur adjoint chargé de la qualité, de la gestion des risques
et des relations avec les usagers**

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Gaëlle DUFOUR, Messieurs Pierre BERGER, directeur du site GHSR, et Monsieur Laurent BIEN, directeur du site Félix Guyon, sont habilités à signer les actes faisant l'objet de la présente délégation.

Article 5

Madame Gaëlle DUFOUR réfèrera auprès du Directeur général de sa gestion ainsi que des éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de la présente délégation.

Article 6

La présente décision sera portée à la connaissance de la chambre régionale des comptes et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Saint-Paul, le 04 novembre 2013

David GRUSON
Directeur général du CHU

Bon pour accord

Pierre BERGER
Directeur du site GHSR

Bon pour accord

Laurent BIEN
Directeur du site FG

Bon pour accord

Gaëlle DUFOUR
Directeur de la qualité, de la
gestion des risques et des relations avec les usagers

Bon pour accord

Diffusion :

- Monsieur David GRUSON, Directeur général
- Madame Gaëlle DUFOUR, Directeur en charge de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers
- Monsieur Pierre BERGER, Directeur du site GHSR
- Monsieur Laurent BIEN, Directeur du site Félix Guyon
- Chambre régionale des comptes
- Recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion
- Direction générale du CHU
- Direction de site hospitalier FG et GHSR
- Affichage à la direction générale et à la direction de site hospitalier FG et GHSR